



Comité Départemental de la Retraite
Sportive du Doubs
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal du Comité directeur du 10 septembre 2025 (Salle CIO – 48 rue Haag – Besançon)

Besançon, 10 septembre 2025

Compte rendu N° 41

Présent(e)s : Jean-François BATY, Rémi BRENDEL, François BURCHI, Élisabeth CANO, Claude GADY, Geneviève GADY, Marie-Claire JANNIER, Gilbert NICOLAS, Pierre PETTIJEAN, Noël PETOT, Gérard ROGNON, Patricia TASSI, Christiane THIOU.

Ordre du Jour

- ✓ Approbation du dernier compte-rendu (14 mars 2025)
- ✓ Formation bilan des inscriptions en cours, prévisions 2025–2026 remplacement référente formation départementale
- ✓ Point sur les adhésions
- ✓ Situation financière
- ✓ Assemblée générale 2025
- ✓ Projet de plan sportif du CODERS–25 (2025–2028)
- ✓ Questions diverses

Accueil

Claude Gady souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses des membres absents.

👉 Le compte-rendu du Codir du 14 mars qui n'appelle aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

Formation, bilan des inscriptions en cours, prévisions 2025–2026

Animateurs formés en 2024–2025 :

Marie-Claire Jannier explique qu'au cours de la saison 2024–2025, 18 animateurs ont obtenu le diplôme d'Animateur Fédéral (AF) :

- RSGB : 5 AF (6 M2)
- RSBT : 4 AF
- RSPO : 3 AF
- RSH : 2 AF
- RSSV : 2 AF
- RSPDV : 1 AF
- RSDOA : 2 AF

(Voir liste détaillée en annexe 1).

La Fédération ne transmet plus de diplôme à imprimer. Les comités départementaux peuvent les créer à leur initiative. Une proposition de diplôme inspirée des modèles utilisés naguère par la FFRS est

présentée en annexe 2. Le Président souhaite que ces parchemins soient remis aux impétrants lors de la galette des rois qui aura lieu courant janvier 2026.

Marie-Claire souligne la difficulté pour les clubs de faire des prévisions précises de formation n'ayant pas toujours pu motiver assez de candidats pour satisfaire les besoins d'encadrement exprimés en début de saison.

Elle rappelle que la formation « Premiers Secours Citoyen » (PSC) a une validité de 4 ans. La formation initiale est prise en charge par la FFRS (31 €) à l'issue du stage FIA. Elle ajoute que le renouvellement du PSC est à présent moins subventionné (15 €) que les PSC de formation initiale. Claude répond qu'en ce cas, le CODERS prendra en charge une partie du remboursement.

Marie-Claire avait annoncé l'an dernier sa décision de mettre fin à sa charge de référente formation du CODERS, particulièrement en ce qui concerne la partie logistique. Elle déclare qu'une autre personne est disposée à la remplacer : Madame Ginette Van Labeke, animatrice gym à la RSGB. Marie-Claire, qui a commencé à lui transmettre les consignes, s'engage à lui apporter son aide au moins jusqu'à l'été 2026.

Pour officialiser cette nouvelle fonction :

↳ Le Codir se prononce à l'unanimité pour la cooptation de Ginette Van Labeke au Comité directeur du CODERS. Son élection définitive au sein du CoDir sera soumise au vote de l'AG du 14 octobre.

Prévisions de formation 2025–2026 :

- 16 candidats inscrits en FIA (sur les 36 initialement envisagés)
- 16 candidats inscrits en M2 (sur les 44 initialement envisagés)
- 4 candidats inscrits au stage de formation continue randonnée pédestre en montagne

À propos de formation, François Burchi évoque les problèmes rencontrés par les stagiaires pour suivre la formation FIA à distance, il craint que ces difficultés découragent la vocation des bénévoles.

Situation financière au 31 août 2025 (voir tableaux détaillés en annexe 3)

Compte de résultats 2024-2025, le résultat se solde par un bénéfice de **3 876,18 €**. Explications des principaux éléments constituant ce résultat :

Dépenses

Total des charges : **32 999,23 €** (+ 38,5 % par rapport au prévisionnel 23 825,00 €).

Frais administratifs : 830,73 € (prévision 150,00 €) dont logiciel 318,96 €, PC Asus 200 €, fournitures 311,77 €.

Frais de formation : 13 137,00 € (-23,73 % par rapport au prévisionnel 16 255,00 €) dont PSC1 372,00 €, FIA 4 700,00 €, M2 7815,00 €, FC2 250,00 €.

Frais d'AG : 543,20 € (prévision 600,00 €).

Frais de rassemblement : Saint-Vit : 5 320,38 € (3 500,00 € au-dessus de la prévision).

Participation des adhérents : 3 450,00 €, soit un coût de 15,42 € /personne.

Frais de déplacement : 1 018,30 € (-47 % par rapport au prévisionnel 1 500,00 €).

Frais de développement (nouveau poste) : 11 552,48 € comprenant : contrat aquagym 3 033,60 € (remboursé 3 112,00 €) + 1/3 contrat 2025–2026 6 336,00 € (remboursé sur le prochain exercice), achats vêtements et matériels : polos, vestes, casquettes 1 527,50 €, maillots, repas, déplacement pour la journée animateurs ping-pong 589,48 €.

Prospection, déplacement, cafés Levier 65,90 €.

Stockage Locakase et Internet OVH Cloud 280,14 €.

Cotisation : CDOS 35,00 €, annulation licences 232,00 €, cadeau Rémi 50,00 €.

Recettes

Total des recettes : **36 875,41 €** (+54,75% par rapport au prévisionnel 23 825,00 €)

Licences 2024-2025 : 8 903,00 € (+33,13% par rapport au prévisionnel 6687,00 €),

licences 2025-2026 : 9 540,00 €, soit un total de 18 443,00 €.

Produits de manifestation : 3 450,00 € (prévisions 1 750,00 €).

Produits aquagym : 3 112,00 € (léger bénéfice sur prix du contrat 3 033,60 €).

Produits formation : 5 256,00 € (-25 % par rapport au prévisionnel 6 570,00 €).
FIA : 2 232,00 €, M2 : 2 952,00€, FC2 : 72,00 €.
Rétrocession du CORERS : 5 020,92 €.
Intérêts livret : 1 592,81 €, parts sociales : 0,68€.

Bilan 2024–2025 au 31 août 2025

L'actif étant représenté par :

- Le compte courant : 675,25 €.
- Le livret 59 720,11 € dont (1 592,81 € intérêts).
- Les parts sociales du Crédit Agricole 30,40 €.
- Total **60 425,76 €**.

En conclusion, ce qu'il faut retenir de cette présentation :

Beaucoup de dépenses, nous avons dû prendre 14 000 € sur notre épargne.

Le 1^{er} septembre 2024 le compte épargne s'élevait à 50 527,30 €, en décembre 2024 : 64 127,30€, au 31 août 2025 : 59 720,11 €

Les formations toujours en baisse, les licences en augmentation.

Budget prévisionnel 2025–2026 (voir tableaux détaillés en annexe 4)

Dépenses : 47 182,00 €

- Fournitures administratives et achats divers : **587,00 €**.
- Formations **18 560,00 €** : 36 FIA, 15 M2, 20 PSC1.
- Frais d'AG et autres réunions : **5 600,00 €** (AG : 600,00 €, frais rassemblement : 5 000,00 €).
- Autres frais : **22 435,00 €** (frais déplacement : 1 100,00 €, OVH : 100,00 €, cotisation CDOS 35,00 €, annulation licences : 200,00 €, frais de développement : 21 000,00 €).

Recettes : 47 182,00 €

- Formation : **7 614,00 €** : 36 FIA, 15 M2.
- Licences : **7 460,00 €**.
- Autres produits : **32 108,00 €** (manifestation : 4 000,00 €, intérêts livret : 1 600,00 €, aquagym : 19 008,00 € (prix pour l'année 2025-2026)).
- Apport CODERS : **7 500,00 €**.

Ce qu'il faut retenir de ce budget prévisionnel :

Que les frais de formation sont en augmentation : FIA : 146,00 € (coût stage 290 € – aide FFRS 144 €), M2 : 338,00 € (coût stage 500 € – aide FFRS 162 €). Les coûts des stages varient suivant leur destination et la durée.

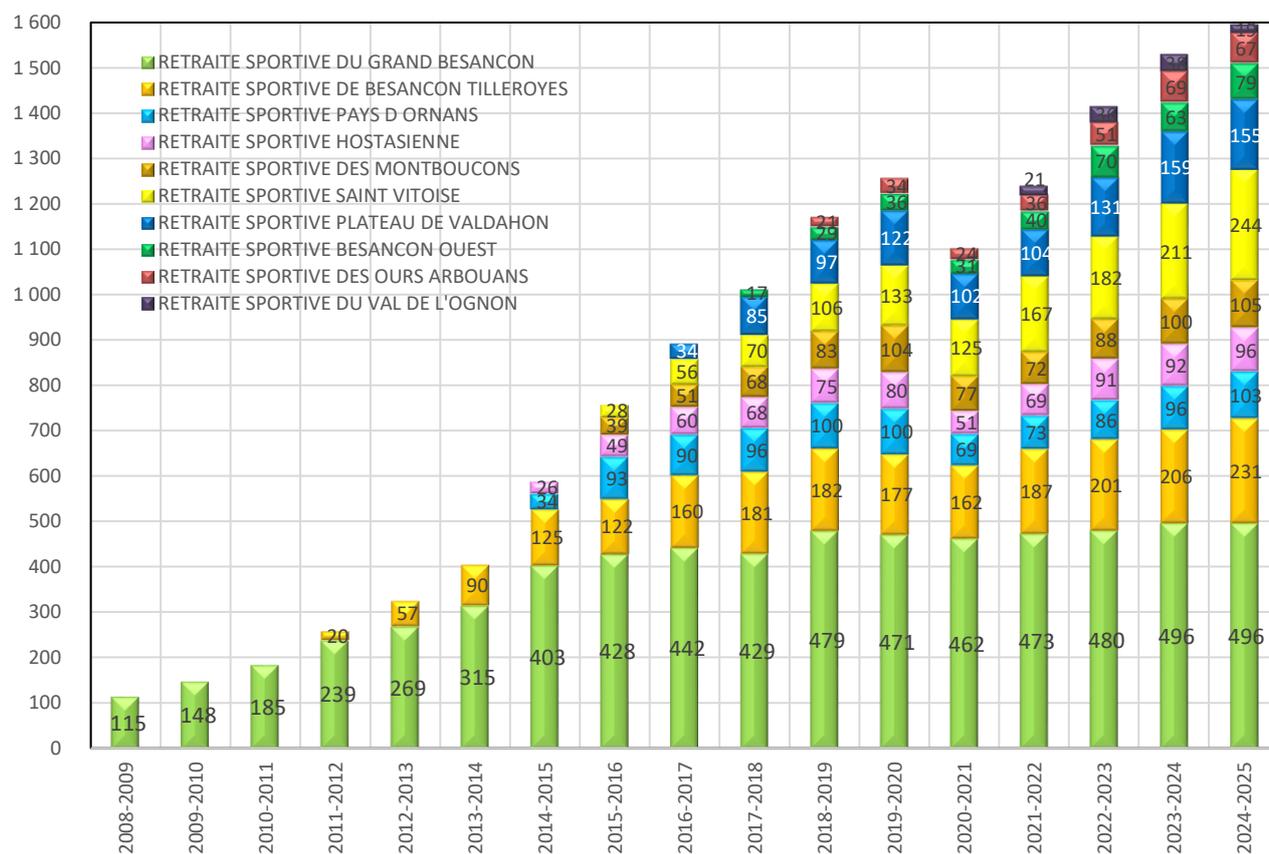
Que les frais de développement seront en augmentation : aquagym 19 672,00 €, 2 regroupements animateurs 1 328,00 €, achats divers communication 7 000,00 €, total 21 000,00 €.

Que les recettes liées aux cotisations sont créditées quand les adhérents renouvellent leurs licences.

Pour équilibrer ce budget nous prendrons sur notre épargne.

➤ Après quelques minutes de discussion et d'explications, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par le CoDir.

Point sur les adhésions : 1 595 adhérents au 31 août 2025



Assemblée générale 2025

L'assemblée générale ordinaire du CODERS-25 aura lieu le mardi 14 octobre 2025 à partir de 9h30 au Centre International de Séjour (Éthic Étapes CIS), 3 avenue des Montboucons à Besançon.

L'ordre du jour suivra le format habituel :

- ✓ Accueil par le président
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport financier
- ✓ Rapport des vérificateurs aux comptes
- ✓ Vote du quitus
- ✓ Débat et vote sur le montant de la cotisation
- ✓ Budget prévisionnel 2025-2026
- ✓ Rapport moral du président
- ✓ Élection d'un nouveau membre au CoDir (Mme Ginette Van Labeke)
- ✓ Présentation du Plan sportif fédéral du CODERS-25
- ✓ Questions diverses
- ✓ Parole donnée aux participants
- ✓ Repas pris en commun

L'invitation à l'AG a été diffusée aux électeurs et invités le 18 septembre.

Projet de plan sportif du Coders-25 2025-2028

Claude Gady rappelle que la Fédération met en place un plan sportif fédéral (PSF) avec 2 objectifs principaux :

Objectif 1 : Développement de la pratique et structuration du mouvement sportif (exemple : création de comités et de clubs, animation d'une équipe technique régionale, rencontre inter-territoires...)

Objectif 2 : Promotion du sport santé, toutes les actions de promotion du concept sport-senior-santé étroitement liées au développement des pratiques sont éligibles, conférences médicales, actions de promotion... (exemple : organisation d'évènements prioritairement à destination des non-adhérents, participations aux forums et aux salons, achat d'outils de communication tels que banderoles, flyers, roll-up, lié à ces actions, toute action expérimentale visant le développement des pratiques de santé.

La façon dont le CODERS envisage d'atteindre ces objectifs et les financements nécessaires sont décrits dans le diaporama qui sera présenté à l'AG (voir document en annexe 5).

↳ Après débat, le CoDir approuve le PSF du CODERS-25 à l'unanimité.

Questions diverses

Galette des Rois du Coders-25 :

À laquelle seront invités les animateurs et les Présidents des clubs du Doubs ainsi que les membres du CoDir, le coût sera pris en charge par le CODERS. François Burchi a réservé la salle :

↳ La galette des Rois du CODERS-25 aura lieu à la salle polyvalente de la Malcombe le mardi 13 janvier 2026 à partir de 16h.

Journée interclubs

Michèle Magnin-Feysot pourrait proposer d'organiser ce rassemblement à Arbouans, le projet est à l'étude avec son CoDir. La commission loisir du CODERS est chargée d'étudier la question et de suggérer des solutions si Michèle confirme sa proposition.

Christiane Thiou remarque que les journées interclubs se trouvent parfois en concurrence avec les journées des clubs et pourraient être organisées moins souvent (une fois tous les deux ans par exemple).

Après un bref tour de table, la séance est levée à 11h30.

Le Président du CODERS 25



Claude Gady

Le secrétaire



Rémi Brendel

Merci à Christiane qui s'est chargée de dactylographier ce compte-rendu.

Annexe 1 : Formation et diplômes obtenus en 2025

Nom	Prénom	Licence	Club	Spécialité	Date M2	Lieu	observation	Date PSC1	Organisme
MAIRE	Philippe	0163317T	25001	Marche Nordique	27/06/25	St Léger ss Beuvray		08/04/24	Protection Civile
VIEILLE MARCHISET	Philippe	0188879D	25001	Marche Nordique	27/06/25	St Léger ss Beuvray		08/04/24	Protection Civile
VOIDEY	Benoît	0264153Y	25001	Randonnée Pédestre	16/05/25	Mâcon		21/09/24	Protection Civile
MEUTELET	Jean-Marcel	0256269D	25001	Raquettes à neige	10/01/25	Les Karellis 73870		26/07/23	Protection Civile
MEUTELET	Jean-Marcel			Randonnée pédestre	20/06/25	La Clusaz 74220			
LACOUR	Catherine	0255341V	25002	Activités Dansées	16/05/25	Yenne (AURA)		01/07/24	Protection Civile
COPPOLA	Jean Pierre	0195920G	25002	Marche Nordique	27/06/25	St Léger ss Beuvray			
CANO	Élisabeth	0245916A	25002	AGEF	01/02/25		Validation d'Acquis	09/2021	
SOUDAGNE	Éliane	0246070S	25002	Marche Nordique	27/06/25	St Léger ss Beuvray		27/01/25	Protection Civile
REGENT	Pascale	0303035C	25003	Section MA.Seniors	04/04/25	Mâcon		18/10/24	Protection Civile
BAVEREL	Sylvie	0170784K	25003	Randonnée Pédestre	20/06/25	Doucier		30/11/22	UDSP25
CHOPARD	Claude	0183065J	25003	Randonnée Pédestre	20/06/25	Doucier		30/11/22	UDSP25
CHAUVIN	Pascale	0280759Y	25004	Randonnée Pédestre	20/06/25	Doucier		22/11/24	FNSP 25
BAHY	Christian	0317057K	25004	Randonnée Pédestre	20/06/25	Doucier		22/11/24	FNSP 25
PERREY	Joël	0255071B	25006	Section MA.Seniors	04/04/25	Mâcon	déjà tit. M2	25/01/24	Protection Civile
BORDY	Georges	0271360G	25006	Activités Cyclistes	23/05/25	Moirans en Montagne		10/10/24	Protection Civile
BRUAT DIMANCHE	Nathalie	0322377Z	25007	Activités Gymniques	06/06/25	Yenne (AURA)		30/09/24	UDSP25
GUIGON	Christophe	0270456Z	25009	Jeux de Boules	21/05/25	Doucier		21/09/24	Croix Rouge
PEWZNER	Jocelyne	0270443K	25009	Activ'Mémoire	14/03/25	Mâcon	Stage annulé	21/09/24	Croix Rouge
ROUX	Joëlle	0273667P	25009	Activ'Mémoire	14/03/25	Mâcon	Stage annulé	21/09/24	Croix Rouge
JOURDAN	Monique	0240404J	25009	Randonnée Pédestre	20/06/25	Doucier	déjà tit. M2 MN		

Annexe 2 : Proposition de diplôme AF



Fédération Française de la Retraite Sportive
12, rue des Pies – CS 50020 – 38361 SASSENAGE Cedex
Tél. 04 76 53 09 80 – formation@federetraitesportive.fr

BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL

Option : *Randonnée pédestre*

Attribué à :

Monsieur Tryphon Tournesol

N° de licence : 1234567Z

Sassenage le : 1er juin 2025

Cachet de la FFRS :



Le Titulaire

Tryphon Tournesol

Le Président de la FFRS
Le Président du CODERS-25 par délégation

Claude Gady

Claude GADY

Annexe 3 : compte de résultat 2024–2025 (1/2)

CODERS 25
 compte de résultat 2024-2025
 Comptabilité de Trésorerie

Charges d'Exploitation	Exercice 2024-2025	Prévision 2024-2025	Exercice 2023-2024
606400 Fournitures Administratives et achats divers	830.73	150	77.89
Formation	13137.00	16255.00	14872.00
611000 Frais de Stage FCB	0.00	0	2785.00
611010 Frais de Stage Module 1	372.00	0	2720.00
611010 Frais FIA (FCB + M1)	4700.00	4060	
611030 Frais de Stage Module 2	7815.00	9500	9169.00
611050 Frais autres Stages	250.00	2695	198.00
Frais d'AG et autres Réunions	5863.58	4400.00	3767.55
618500 Frais d'Assemblée Générale	543.20	600	412.55
618510 Frais d'Assemblée Générale FFRS	0	300	0
618520 Frais de Rassemblement (Saint-Vit)	5320.38	3500	3355.00
Autres Frais	13167.92	3020.00	1409.66
623400 Frais de développement	11552.48		
623800 Dons et Subventions (cadeau Rémy)	50.00	0	0
625100 Frais de déplacement	1018.30	1 500	940.56
625700 Frais de Mission et Réception	0	850	27.1
626100 Frais Postaux	0	20	0
627000 Frais Services Bancaires	0	30	8
613000 location local stockage matériel et assurances	280.14	620	744.97
628000 Charges Financières (cotisation Cdos25)	35.00	0	0
annulation licences	232.00	0	434
Charges Exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	0	0	0
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0.00	0	0
Total des Charges	32 999.23 €	23 825.00 €	20 127.10 €
Excédent ou Déficit	3 876.18 €	0.00 €	10 376.90 €

recettes licences : 8 313€ (2023-2024) + 8 903€(2024-2025)

Recettes licences : 8 313€ (2023-2024) + 8 903€(2024-2025) = 17 216€

Annexe 3 : compte de résultat 2024-2025 (2/2)

CODERS 25
compte de résultat 2024-2025
Comptabilité de Trésorerie

Produits d'Exploitation	Exercice 2024-2025	Prévision 2024-2025	Exercice 2023-2024
Formation	5 256.00	6570	4978
706000 Produits Stage FCB		0	702
706100 Produits Stage M 1	0	0	1570
706100 Produits Stage FIA (FCB + M1)	2232.00	2268	
706120 Produits Stage M 2	2952.00	3420	2119
706140 Produits des autres Stages	72.00	882	587
Cotisations / Licences	18 443.00	6 687.00	19 534.00
708800 Cotisation 2024-2025	8 903.00	6 687	11 221.00
708810 Cotisation 2025-2026 (juillet-août)	9 540.00		8313.00
Autres Produits	8 155.49	10 568.00	1 025.84
708810 Produits manifestation (Saint-Vit)	3 450.00	1750	1 025.00
708800 Produits piscine	3 112.00		
706800 intérêts parts sociales	0.68	0	0.84
768100 Intérêts livret A	1592.81	1300	
apport Coders 25	0	7518	0.00
		0	
Produits Exceptionnels	5020.92	0.00	4966.16
771800 Produits Exceptionnel CODERS	5020.92	0	4161.16
771810 Autres Produits Exceptionnels	0.00	0	805.00
Total des Produits	36 875.41 €	23 825.00 €	30 504.00 €
Pour information nombre d'adhérents			1700

Annexe 4 : budget prévisionnel 2025–2026 (1/2)

CODERS 25

Compte de Résultats prévisionnel 2025-2026

Comptabilité de Trésorerie

Charges d'Exploitation	Prévision 2025-2026	Exercice 2024-2025
606400 Fournitures Administratives et achats divers	587	830.73
Formation	18560.00	13137.00
611000 Frais de Stage FCB	0	0.00
611010 Frais de Stage PSC1	620	372.00
611010 Frais FIA (FCB + M1)	10440	4700.00
611030 Frais de Stage Module 2	7500	7815.00
611050 Frais autres Stages		250.00
Frais d'AG et autres Réunions	5600.00	5863.58
618500 Frais d'Assemblée Générale	600	543.20
618510 Frais d'Assemblée Générale FFRS		0
618520 Frais de Rassemblement	5000	5320.38
Autres Frais	22435.00	13167.92
623400 Frais de développement	21000	11552.48
623800 Dons et Subventions	0	50.00
625100 Frais de déplacement	1 100	1018.30
625700 Frais de Mission et Réception	0	0
626100 Frais Postaux	0	0
627000 Frais Services Bancaires	0	0
613000 location local stockage matériel et assurances	100	280.14
628000 Charges Financières	35	35.00
annulation licences	200	232.00
Charges Exceptionnelles	0.00	0.00
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	0	0
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0	0
Total des Charges	47 182.00 €	32 999.23 €
Excédent ou Déficit	0.00 €	3 876.18 €

hypothèses	coût/stage	aide FFRS/stage	nombre stages
licences	290 €	144 €	36
M2	500 €	162 €	15
PSC1		31 €	20

le 31 Août 2025

licences : 1 700 x10 = 17 000,00€

reçu avant septembre 9 540,00€

à recevoir : 17 000,00€ - 9540,00€ = 7 460,00€

Annexe 4 : budget prévisionnel 2025–2026 (2/2)

CODERS 25

Compte de Résultats prévisionnel 2025-2026

Comptabilité de Trésorerie

Produits d'Exploitation		Prévision 2025-2026	Exercice 2024-2025
Formation		7614.00	5256.00
706000 Produits Stage FCB		0	0.00
706100 Produits Stage M 1		0	0.00
706100 Produits Stage FIA (FCB + M1)		5184	2232.00
706120 Produits Stage M 2		2430	2952.00
706140 Produits des autres Stages			72.00
Cotisations / Licences		7 460.00	18 443.00
708800 cotisation		7 460	8 903.00
708810 cotisation juillet août			9 540.00
Autres Produits		32 108.00	8 155.49
768810 produits manifestation		4000	3 450.00
768800 Produits piscine		19008	3 112.00
768100 Intérêts livret A		1600	1592.81
768000 Intérêts parts sociales			0.68
apport Coders 25		7 500	0.00
Produits Exceptionnels		0.00	5020.92
771800 Produits exceptionnels CORERS		0	5020.92
771810 Autres Produits Exceptionnels		0	0.00
Total des Produits		47 182.00 €	36 875.41 €
Pour information nombre d'adhérents			1700

coût stages	aides stages
10 440 €	5 184 €
7 500 €	2 430 €
620 €	



Projet de plan sportif du Coders-25 2025-2028



Plan sportif fédéral rappel

Références :

<https://clubs.ffrs-retraite-sportive.org/extranet/responsables-comite-club/projet-sportif-federal/>

Objectif 1 : Développement de la pratique



Le développement des pratiques de santé pour les seniors en toute sécurité est au cœur du projet fédéral de la FFRS qui le considère comme un devoir

Sont notamment éligibles au financement les projets concernant : Rencontres territoriales, Découvertes et mises en place d'activités nouvelles, Renforcement, Offre de pratique, Sécurité... Exemples :

- ✓ Journées découvertes de nouvelles activités
- ✓ Rencontres interclubs
- ✓ Regroupements animateurs/instructeurs
- ✓ Achat d'équipements sportifs de sécurité (détecteur d'avalanches, filets de protection tir à l'arc, trousse de secours...)

Objectif 1 : Développement de la pratique



Développement et structuration du mouvement sportif, exemples :

- ✓ Création de comités
- ✓ Création de clubs
- ✓ Animation d'une équipe technique régionale
- ✓ Rencontre inter-territoires

Objectif 2 : Promotion du sport santé



Toutes les actions de promotion du concept *sport-senior-santé* étroitement liées au développement des pratiques sont éligibles : Conférences médicales, Actions de promotion... Exemples :

- ✓ Organisation d'évènements prioritairement à destination des non-adhérents
- ✓ Participations aux forums et aux salons
- ✓ Achat d'outils de communication (banderoles, flyers, roll-up) lié à ces actions
- ✓ Toute action expérimentale visant le développement des pratiques de santé



Plan sportif fédéral du Coders-25 2025-2028

Deux thèmes principaux selon directives fédérales PSF :
développement de la pratique et promotion du sport santé

1. **Constitution d'une équipe départementale de développement (communication, animation, administration, conférence médicale)**
 - Formation de cette équipe, dotation en équipements représentatifs (image de la retraite sportive)
 - Achats matériels sportifs : bâtons de marche nordique, swin golf, gymnastique, activ'mémoire, etc.
 - Achat matériels de présentation : tables, chaises, tentes, fournitures administratives
 - Outils de communications : flyers, banderoles, photos, vidéo...
 - Articles promotionnels : gadgets, stylos-bille, casquettes, tee-shirts, clés USB avec vidéo FFRS, etc.
 - Plaquettes d'information (FFRS, Corers, Coders, etc.)
2. **Budget prévisionnel sur 4 ans composé de crédits Coders et de subventions (fédérales et privées)**
3. **Élaboration d'une politique de communication et des procédures d'organisation de journées promotionnelles**
4. **Recherche de mécénat en lien avec les activités sportives des seniors (CDOS, magasins de sports, agences de voyages, etc.)**

1. **Création de 4 clubs, 1 chaque année, total : 4**
2. **Rencontres interclubs, 1 chaque année, total : 4**
3. **Promotions d'activités nouvelles : regroupement d'animateurs, 2 journées par an, total : 8**
4. **Achat d'outils de communication (banderoles, flyers, roll-up) lié à ces actions de développement**

PARTIE FINANCIÈRE Période 2025-2028

Budget global : 28 000 €

PARTIE FINANCIÈRE Période 2025-2028

1. Création de 4 clubs : 1 700 x 4 = 6 800 €

- 1.1 Phase préparatoire : frais de déplacement (repérages préalables, démarches diverses, prises de contact, apposition de flyers sur site, etc.) : **300 €**
- 1.2 Journées promotionnelles (une journée dans un lieu à 50 km du siège social avec 6 agents de développement mais nécessitant suite à la phase préparatoire avant la journée) : **1 200 €**
 - Réservation de salles : **150 €**
 - Déplacements lors de la journée : **200 € (arrondi)**
 - soit 2 minibus de location : 100 € plus carburant : 80 €, total : 180 €
 - soit covoiturage (2 voitures, 6 personnes) : 100 € et un minibus pour les matériels : 90 €, total : 190 €
 - Repas : 28 x 6 : **168 €**
 - Verre de l'amitié, boissons : 50 €, nappes, serviettes, gobelets... : 30 €, total : **80 €**
 - Fournitures administratives et publicitaires : plaquettes, affiches, flyers spécifiques, articles publicitaires, tee-shirts, casquettes logotées) : **600 €**
- 1.3 Frais de déplacement de la phase d'accompagnement : **200 €**

Nota : en 2019 le coût estimatif d'une création de club était de 1 500 €

2. Rencontres interclubs : 4 x 2 100 € = 8 400 €

Budget prévisionnel pour 1 journée sur la base de 250 participants : 2 100 €
dont 1 600 € pour alimentation (150 à 200 adhérents et 50 futurs adhérents)

- Frais de déplacement des organisateurs : 250 €
- Location de salles : 150 €
- Repas : part prise en charge par le comité départemental : 1 600 €
- Dépenses matérielles diverses : 100 €

3. Regroupement des animateurs : 10 000 €

Développements d'activités nouvelles (2 journées/an soit 8 sur la période)

2 500 € par an

Budget prévisionnel pour 1 journée sur la base de 40 participants
(animateurs et adhérents des clubs du Doubs) : 1 250 €

- Location de salles : 150 €
- Frais déplacement : 400 €
- Alimentation : 600 €
- Dépenses diverses : 100 €

4. Outils de communication, matériels sportifs développement : 2 900 €

Budget initial (phase préparatoire, dépenses une fois) : 2 900 €

(communication, animation, administration, conférence médicale)

- Évaluation des dépenses à effectuer en début d'opérations : phase préparatoire dotation en équipements représentatifs (image de la retraite sportive)
- Équipement de l'équipe développement : 1 000 €
- Achat bâtons de marche nordique : 10 × 70 : 700 €, swin golf : 300 €, tables, chaises, tente : 3 500 € (matériel déjà acquis par le Coders), total : 1 000 €
- Autre matériel sportif (activ'mémoire) : 500 €
- Matériels divers (tableaux, papier, photos, etc.) : 400 €

Plan sportif fédéral du Coders-25 2025-2028

Conclusion générale :
7 000 € à prévoir chaque année pour ces actions